

Les associations ne se laisseront pas engloutir

Réponse des Points d'Appui à la Vie Associative d'Auvergne-Rhône-Alpes au Journal du Dimanche

« 60 milliards engloutis par les associations. » C'est le titre choisi par le Journal du Dimanche pour sa une du 20 septembre 2026. Un mot, « engloutis », qui dit tout de l'intention : présenter chaque euro versé à une association comme un euro perdu, avalé, dont personne ne saurait rien. Nous, membres de la Coordination SAVAARA, qui accompagnons chaque jour des milliers de bénévoles et d'associations dans toute la région, disons-le clairement : c'est faux, c'est méprisant, et ce n'est pas un hasard.

Des chiffres faux au service d'un procès

Le JDD affirme que 25,2 % des subventions de l'État aux associations iraient à « l'immigration, l'asile et l'intégration », qui serait le « premier poste ». Le document budgétaire officiel annexé au projet de loi de finances dit autre chose : 392 millions d'euros sur 9,5 milliards, soit environ 4 %. Pas un quart. Pas le premier poste. Ce n'est pas une approximation, c'est une déformation.

Quant aux « 60 milliards », ils additionnent des choses qui n'ont rien à voir : des subventions qui financent des actions d'intérêt général, des commandes publiques qui rémunèrent des services rendus à la population (souvent après mise en concurrence avec des entreprises), et des réductions d'impôt liées aux dons des Français. Le tout à partir de données d'années différentes, dont certaines datent de 2020, en pleine crise sanitaire. **La revue de dépenses conduite en 2025 par l'Inspection générale des finances et l'IGESR, elle, n'a relevé aucune dépense en faveur des associations manifestement inutile ou en doublon, et a averti que toute coupe menacerait l'emploi et les publics accompagnés.**

La réalité, c'est celle que la Cour des comptes elle-même décrit : des financements fragmentés, des conventions courtes, des obligations administratives croissantes. Le nombre d'associations recevant moins de 10 000 euros de subvention par an a augmenté d'un tiers depuis 2018. Ce sont précisément ces petites associations, portées par des bénévoles, que nous accompagnons chaque jour. La « manne » dont parle le JDD, elles ne l'ont jamais vue.

Et l'argent ne coule pas à flots : **entre 2023 et 2024, les versements de l'État aux associations sont passés de 11,7 à 9,5 milliards d'euros, soit près de 20 % de baisse en un an.** Quant à « l'opacité », le rapport sénatorial publié en juillet 2026 fait le compte : **sur trois décennies de contrôles menés par la Cour des comptes, cinq associations ou fondations seulement ont été déclarées non conformes. Cinq.** Dans nos permanences, nous voyons surtout l'inverse : des bénévoles qui passent leurs soirées à remplir des comptes rendus financiers, des bilans d'action et des justificatifs, souvent pour quelques milliers d'euros.

Qui parle, et pourquoi

Ce dossier repose sur une « étude » de l'Observatoire Hexagone, dont la méthodologie n'a pas été rendue publique. Qui finance cet observatoire ? Auditionné par les sénateurs, Périclès, l'organisation de Pierre-Édouard Stérin qui se revendique « métapolitique de droite », a reconnu le soutenir financièrement. Le tout publié par un journal appartenant à la galaxie médiatique de Vincent Bolloré, aux côtés d'une interview de Contribuables associés réclamant l'interdiction de financer les associations qui prennent position.

Rien de tout cela n'est anodin. Ce dossier s'inscrit dans une offensive cohérente, portée par l'extrême droite et ses relais, contre ce qu'elle ne contrôle pas : les corps intermédiaires, les contre-pouvoirs, la société civile organisée. Le Rassemblement national a inscrit dans ses propositions budgétaires la réduction des subventions aux associations. Dans les villes qu'il a dirigées, le soutien financier aux associations a reculé, comme l'ont documenté des collectifs de journalistes. Et partout, le Contrat d'engagement républicain est mobilisé contre des associations dont le seul tort est de déplaire au pouvoir local : aucune de ces sanctions n'a, à ce jour, été validée par un juge.

Ce qui dérange, ce n'est pas ce que coûtent les associations. C'est qu'elles permettent aux citoyens de s'organiser, de s'entraider et de prendre la parole.

Une ironie qui en dit long

Le JDD s'indigne de l'argent public versé aux associations. Il a lui-même perçu en 2024 plus de 1,2 million d'euros d'aides publiques à la presse, selon le ministère de la Culture. Nous ne le lui reprochons pas : une démocratie finance sa presse, ses partis, ses syndicats, parce que le pluralisme a un coût. Nous demandons seulement la même cohérence pour les associations, qui sont elles aussi des piliers de la vie démocratique.

Et puisqu'il est question de transparence : une commission d'enquête sénatoriale a évalué à au moins 211 milliards d'euros les aides publiques aux grandes entreprises, largement sans suivi. On attend toujours la une du JDD sur ces milliards-là.

Ce que nous voyons, nous, sur le terrain

Depuis plus de vingt ans, les Points d'Appui à la Vie Associative membres de SAVAARA accueillent gratuitement, sans condition et sans obligation d'adhésion, toutes celles et ceux qui veulent faire vivre un projet collectif. En ville comme dans les territoires ruraux, nous voyons chaque jour ce que le JDD ne montre jamais.

Nous voyons des bénévoles, entre 13 et 13,5 millions en France, qui donnent leurs soirées et leurs week-ends pour faire jouer des enfants, animer un village, accompagner une personne âgée, tenir une épicerie solidaire. Nous voyons des présidentes et des trésoriers qui se battent avec des dossiers d'appels à projets toujours plus lourds, des financements toujours plus courts, et qui tiennent quand même. Nous voyons, derrière les statistiques nationales, des réalités très concrètes : c'est une association qui fait tourner le club de foot du canton, le centre de loisirs du mercredi, la crèche parentale, l'accueil des personnes en situation de handicap. **À l'échelle du pays, cela représente 1,9 million de salariés,** dans des emplois qui restent sur nos territoires, et la très grande majorité des clubs sportifs et des structures d'accueil du handicap.

Nous voyons aussi leur fragilité : une association employeuse sur trois dispose de moins de trois mois de trésorerie. C'est ce moment que choisissent certains pour les désigner comme des profiteuses.

Comptons aussi ce que coûterait leur absence

Le JDD compte ce que les associations reçoivent. Il ne compte jamais ce qu'elles évitent. Nous le constatons quand une association ferme : le lendemain, les enfants du mercredi n'ont plus d'activité, les aînés du village n'ont plus leur après-midi de rencontre, le jeune qui venait chaque semaine à l'atelier ne sait plus où aller. Rien n'a été économisé : le besoin s'est simplement déplacé, vers une mairie qui n'a pas les moyens d'y répondre, vers un prestataire privé plus coûteux, vers des familles déjà à bout. Et quand il n'y a plus personne, les difficultés s'aggravent jusqu'à devenir des urgences, bien plus chères pour tous.

Le modèle associatif a cette singularité précieuse : il ne rémunère aucun capital. Chaque euro est réinvesti dans la mission. Et il mobilise ce qu'aucun budget ne peut acheter : l'engagement bénévole de millions de personnes. Pour un euro de réduction fiscale, les citoyens orientent deux euros vers l'intérêt général ; chaque euro investi dans le sport évite environ 13 € de dépenses publiques. **Ce que le JDD présente comme un coût, nous le voyons chaque jour comme un investissement : dans la cohésion d'un quartier, la vitalité d'un village, la confiance que des citoyens reprennent en leur capacité d'agir.**

Les associations n'ont pas à être neutres

Le dossier du JDD pose une question en creux : les associations qui défendent une cause, qui interpellent, qui vont en justice, mériteraient-elles encore d'être soutenues ? Notre réponse est sans ambiguïté. **La liberté d'association est un principe constitutionnel.** Aucune règle de droit n'impose aux associations une neutralité politique, sauf lorsqu'elles gèrent un service public. Confondre engagement politique et engagement partisan, c'est vouloir faire taire.

Les associations sont des actrices politiques au sens plein : elles organisent la vie collective, font entendre des publics que personne n'écoute, alertent sur ce qui ne va pas. C'est précisément pour cela qu'elles sont attaquées. Et c'est précisément pour cela qu'il faut les soutenir.

Ce que nous demandons

Nous ne craignons ni le contrôle ni l'évaluation : nous y sommes soumis dès le premier euro, bien davantage que la plupart des acteurs privés. Nous demandons que l'Observatoire Hexagone publie ses données, ses règles de classement et sa méthodologie. **Nous demandons que l'exigence de transparence s'applique partout où circule l'argent public, et d'abord aux aides aux grandes entreprises. Nous demandons des financements stables et pluriannuels, qui permettent aux associations de construire dans la durée plutôt que de courir d'appel à projets en appel à projets. Et nous demandons que la liberté associative soit protégée contre toute tentative d'en faire un outil de pression politique.**

Et maintenant : s'organiser, et vite

Démonter les chiffres ne suffira pas. À l'approche des débats budgétaires et de l'élection présidentielle de 2027, il serait naïf de croire que ce dossier restera isolé. Nous devons y répondre avec les armes qui sont les nôtres : le terrain, la coopération, la preuve par l'exemple.

C'est pourquoi la Coordination SAVAARA va s'appuyer sur ce qui fait sa force, son maillage de Points d'Appui dans toute la région. Nous allons faire remonter et rendre visibles les réalités que vivent les associations que nous accompagnons, pour produire des données régionales solides face aux chiffres fabriqués. Nous allons prendre la parole publiquement, partout où se décident les politiques qui touchent la vie associative. Nous allons aider les associations à raconter elles-mêmes ce qu'elles font, là où elles sont, parce qu'aucune une de journal ne résiste à la parole d'un club, d'une MJC ou d'un foyer rural qui fait vivre son village. Et nous appelons à soutenir les médias indépendants qui, eux, prennent le temps d'enquêter sur ce que font réellement les associations.

Nous appelons l'ensemble du monde associatif, bénévoles, salariés, dirigeants, têtes de réseau et points d'appui, à ne pas se laisser opposer les uns aux autres, grandes et petites structures, secteurs, territoires. C'est le sens même de notre réseau : depuis plus de vingt ans, des structures très différentes ont appris à coopérer plutôt qu'à se concurrencer. Cette solidarité, nous voulons aujourd'hui la mettre au service de tout le monde associatif.

Aux bénévoles qui poussent chaque jour la porte de nos Points d'Appui, nous voulons dire ceci : votre engagement n'est pas une charge pour la société. Il en est l'une des plus belles richesses. Et nous serons à vos côtés pour le défendre.

La Coordination SAVAARA et ses membres

Sources : jaune budgétaire « Effort financier de l'État en faveur des associations » (PLF 2026) ; Revue des dépenses IGF-IGESR (2025) ; Cour des comptes ; rapport de la commission d'enquête du Sénat (juillet 2026) ; ministère de la Culture, titres de presse aidés en 2024 ; Recherches & Solidarités, « La France bénévole », mai 2026.